

Bulletin Municipal Juillet 2022



SOMMAIRE

- **Le mot du maire** **page 2**

- **Informations importantes extraites
des différentes réunions** **page 3**

- **La vie communale** **page 11**

- **Les associations du canton** **page 14**

- **En bref** **page 17**

- **Les Associations** **page 21**

- **Numéros utiles** **page 28**



LE MOT DU MAIRE

C'est la vie qui reprend.

Avec notre pique-nique communal, un moment de rencontre et de convivialité qui devient incontournable et qui a encore été un succès cette année.

Avec la fête de l'école et le spectacle de cirque.

Je peux citer nos aînés avec l'organisation de leur bal mensuel, le nouveau comité des fêtes, qui nous prépare la fête communale du 3 et 4 septembre.

Mes félicitations à nos jeunes footballeurs qui, après une belle saison ont manqué de peu la montée en division supérieure.

Enfin mes remerciements à l'ensemble des associations et leurs bénévoles pour l'animation de notre commune, sans oublier nos deux bars et leurs terrasses qui rendent notre bourg vivant et accueillant.

Si nous avons retrouvé le monde d'avant la Covid 19, nous vivons le monde d'aujourd'hui où une septième vague de la covid appelle une nouvelle fois à la prudence, où la guerre en Ukraine a des répercussions dans notre vie quotidienne.

Pendant ce temps, pour notre commune les travaux avancent et les nouveaux projets se préparent.

Concernant le lotissement de l'Ecotais suite à la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement, les travaux d'enfouissement des réseaux câbles sont en cours.

Au dernier conseil municipal, la décision a été prise d'engager pour 2023 les travaux d'enfouissement des réseaux boulevard Testard à partir de la rue principale jusqu'à l'église.

Deux logements seront construits lotissement du Domaine sur une même parcelle par Mayenne Habitat, le conseil municipal étudie la possibilité d'aménager un logement où était le fournil de la boulangerie, soit sous forme d'un appartement ou d'un studio meublé à destination de salarié ou d'apprenti.

A l'avenir, le conseil départemental prévoit de rénover la route principale traversant notre commune.

Afin d'échanger sur ces travaux et la vie de notre commune nous organiserons à l'automne, comme l'an passé, une réunion publique.

Avec l'équipe municipale je vous souhaite un bon été.

Bruno LESTAS

INFORMATIONS IMPORTANTES EXTRAITES DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

RÉUNION DU 20 JANVIER 2022

Avis sur enquête publique à Désertines présentée par le GAEC de la Serrerie du 9 décembre 2021 au 6 janvier 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a eu lieu à Désertines, du jeudi 9 décembre 2021 au jeudi 6 janvier 2022 relatif à la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de la Serrerie, implanté au lieu-dit Le Plu à Saint Hilaire du Harcouët (50), en vue d'exploiter un élevage de 200 vaches laitières au lieu-dit La Serrerie à Désertines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Emet un AVIS FAVORABLE à cette enquête publique.

Avis sur enquête publique à Désertines présentée par le GAEC Deshayes du 24 janvier 2022 au 21 février 2022.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a lieu à Désertines, du lundi 24 janvier au lundi 21 février 2022 relatif à la demande d'enregistrement présentée par le GAEC Deshayes implanté au lieu-dit La Mangeottière à La Croixille (53), en vue d'exploiter un élevage de 175 vaches laitières à cette même adresse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Emet un AVIS FAVORABLE à cette enquête publique.

Prise en charge des frais d'entrée piscine et d'encadrement dans le cadre scolaire

Monsieur le Maire rappelle que les enfants de l'école se rendent à la piscine intercommunale de Gorrion pendant un trimestre scolaire (une dizaine de séances environ par an)
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de prendre en charge comme précédemment les frais d'entrée et d'encadrement des élèves de l'école de Désertines fréquentant la piscine intercommunale dans le cadre de leurs activités scolaires.
- Autorise Mr le Maire à régler les droits d'entrée à la piscine intercommunale à compter de l'année scolaire 2021/2022 pour les écoliers de la commune de Désertines pendant la durée de son mandat, suivant le barème fixé par délibération du Conseil de Communauté des Communes du Bocage Mayennais, les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense seront inscrits au budget primitif de chaque exercice, compte 6288.

Renouvellement des contrats entretien des installations cloches et horloges et vérification annuelle des installations de protection contre la foudre.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats souscrits auprès de l'entreprise Biard Roy pour l'entretien de l'installation des cloches et horloge et la vérification du paratonnerre arrivent à échéance. Deux nouveaux contrats sont proposés par l'entreprise Biard Roy, sans augmentation de prix, pour une période de 4 ans. Reconnaisant le sérieux de cette entreprise,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Mr le Maire à renouveler les contrats et à signer les documents.

Points sur les travaux

Les travaux concernant le réseau d'eau avancent normalement. Régulièrement, il est effectué un rinçage et une désinfection des réseaux ce qui permet la remise aux normes.

Concernant l'enfouissement des réseaux, les travaux commenceront dès que le dossier sera complet, courant mars.

Les Gorronnaises des Jardins ont commencé les travaux dans le jardin afin de remettre en état celui-ci suite aux importants dégâts de l'orage de mai 2020.

Les travaux du cimetière sont terminés.

Projets 2022 :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Mayenne Habitat concernant la construction de deux logements sur la parcelle I 289, lotissement du Domaine.

Le projet est envisagé pour l'année 2022 et pour se faire, une convention va être signée entre Mayenne Habitat et la Commune de Désertines.

Une demande de devis va être faite pour la réfection des lumières intérieures de l'église

RÉUNION DU 28 MARS 2022

Approbation des comptes de gestion 2021

Les comptes de gestion 2021, en concordance avec les comptes administratifs ont été approuvés par le Conseil Municipal.

Vote des comptes administratifs 2021

Le Conseil Municipal vote les comptes administratifs de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Budget principal :

	Prévus	Réalisés		Résultat
		dépenses	recettes	
Fonctionnement	612 572.07 €	281 718.26 €	390 058.20 €	108 339.94 €
Investissement	503 016.30 €	206 026.97 €	232 079.33 €	26 052.36 €

Budget annexe assainissement :

	Prévus	Réalisés		Résultat
		dépenses	recettes	
Fonctionnement	10 420.45 €	4 982.65€	6 341.53 €	1 358.88 €
Investissement	33 994.36 €	0.00 €	2 722.38 €	2 722.38 €

Budget annexe lotissement du domaine 3ème tranche :

	Prévus	Réalisés		Résultat
		dépenses	recettes	
Fonctionnement	40 963.92 €	0 €	0 €	0.00 €
Investissement	40 963.92 €	0 €	0 €	0.00 €

Vote des subventions 2022

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à voter les subventions dont les associations ont fait la demande en mairie pour inscription au BP 2022 :

Ass Pêche la Colmont et ses Affluents	60 €
Ecole Sorties Pédagogiques et diverses activités	3 745 €
Association Désertines Pétanque	200 €
Association Parents d'élèves	330 €
Section Locale AC/AFN et APG	170 €
Amicale des sapeurs-pompiers Fougerolles	200 €
Société Protectrice des Animaux	174.27 €
Sté Chasse	200 €
Union Sportive Désertines	1 220 €
Cyclos du Bocage	80 €
La Prévention Routière	30 €
Ass. La Dynamique	200 €

Délibération projet de dissimulation des réseaux électriques lotissement de l'Ecotais

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation sommaire de **dissimulation urbaine des réseaux électriques, des infrastructures de communication et d'éclairage public** relative au dossier cité en référence.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés seront transmis ultérieurement après une étude approfondie de l'opération.

Ce projet entre dans le cadre du **programme de dissimulation "comité de choix"** et Territoire d'énergie Mayenne propose à la Commune de réaliser ces travaux aux conditions financières suivantes :

Estimation HT du coût des travaux	Subvention de Territoire d'énergie Mayenne	Maitrise d'œuvre	Participation de la Commune
25 000,00 €	10 000,00 €	1 250,00 €	16 250,00 €

Réseaux d'électricité

Délibération projet de dissimulation des réseaux électriques lotissement de l'Ecotais option A

Réseaux d'électricité

Estimation HT du coût des travaux	Subvention de Territoire d'énergie Mayenne	Maitrise d'œuvre	Participation de la Commune
99 700,00 €	74 775,00 €	4 985,00 €	29 910,00 €

La taxe sur la valeur ajoutée sera prise en charge et récupérée par Territoire d'énergie Mayenne.

Travaux de génie civil des infrastructures de communication électronique - Option A

Estimation HT du coût de génie civil télécom	Subvention de Territoire d'énergie Mayenne	Maitrise d'œuvre	Participation de la Commune
33 000,00 €	6 600,00 €	1 650,00 €	28 050,00 €

Le Maire précise que les travaux de câblage sont gérés et financés intégralement par l'opérateur Orange.

Il est rappelé que cette estimation reste conditionnée au choix des fournitures opéré par la commune.

Eclairage public lié à la dissimulation

Estimation HT des travaux EP	Subvention de Territoire d'énergie Mayenne	Maitrise d'œuvre	Participation de la Commune
34 000,00 €	8 500,00 €	1 700,00 €	27 200,00 €

Bilan de la matinée de travail

- * La réparation des cloches de l'église est toujours en cours.
- * Des devis sont attendus pour le remplacement de l'éclairage intérieur de l'église
- * Les mains courantes du terrain de football vont être changées.
- * Les poteaux de protection pour l'aire de jeu sont arrivés et vont être posés.
- * Une réflexion est lancée concernant des aménagements pour lutter contre la vitesse excessive dans le bourg et la matérialisation au sol de passages piéton

Vote des taux des impôts directs locaux 2022

Monsieur le Maire expose qu'il convient de fixer les taux d'imposition 2021 pour :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide les taux d'imposition pour l'année 2021 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.21 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.72 %

Vote des budgets primitifs 2022

Les budgets primitifs 2022 ont été étudiés et votés comme suit :

Budget principal

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 744 908.63 €

Section d'investissement :

- Dépenses et recettes : 447 932.36 €

Budget assainissement

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 11 779.33 €

Section d'investissement :

- Dépenses et recettes : 36 021.04 €

Budget lotissement du Domaine 3ème tranche

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 40 963.92 €

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 40 963.92 €

Délibération adhésion au service RGPD du syndicat e-Collectivité et nomination d'un DPO

Les collectivités étant amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elle a la compétence, elles doivent nommer un Délégué à la protection des Données, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) applicable dès le 25 mai 2018.

Dans le cadre du transfert des activités informatiques du Centre de Gestion de la Mayenne, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de nommer le Syndicat E-Collectivité comme personne morale en tant que DPO de la collectivité.

Don Privé

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception d'un chèque de 30 € à l'ordre de la Mairie de Désertines en remerciement de l'entretien du cimetière et de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte le don de 30 € grevé ni de conditions ni de charges.
- Charge de l'exécution de la présente décision Monsieur le Maire et le Trésorier, chacun en ce qui le concerne.

Questions diverses

☞ Monsieur le Maire fait part d'un courrier envoyé par Mayenne Habitat concernant l'opération de construction de 2 logements au lotissement du Domaine. Ce courrier informe de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet Tricot Architecture en groupement avec le bureau d'études ICOFLUIDES. La mission débute pour 8 mois d'études. Si le projet est validé, l'appel d'offres pour les travaux pourra être organisé fin 2022. Le chantier qui en découlera durera 12 mois.

☞ Un devis peinture va être demandé pour la réfection de la Salle Polyvalente à l'intérieur.

REUNION DU 23 MAI 2022

Avis sur enquête publique à Désertines présentée par le GAEC Les Ruchères du 16 mai 2022 au 13 juin 2022

Madame Bricchet s'est retirée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a lieu à Désertines, du lundi 16 mai au lundi 13 juin 2022 relatif à la demande d'enregistrement présentée par le GAEC Les Ruchères en vue d'exploiter un élevage porcin comprenant 230 truies, 768 porcelets en post-sevrage et 2000 porcs à l'engraissement, soit 2 843.6 animaux équivalents, aux lieux-dits Les Ruchères et Les Malherbes à Désertines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Emet un AVIS FAVORABLE à cette enquête publique.

Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

Le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site internet.

Toutefois, les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Désertines afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'une part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le conseil municipal décide, à l'unanimité de choisir la modalité suivante :
Publicité par affichage au lieu habituel, à compter du 1^{er} juillet 2022.

Règlement intérieur service propreté : tarif pour dépôt sauvage

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2224-13, L 2224-14, L 2224-16 qui attribue le pouvoir de police spéciale de collecte des déchets

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 5211-9-2 du CGCT

Vu le code de l'environnement et notamment l'article L. 541-3

Vu la délibération de la Communauté de Commune du Bocage Mayennais du 20 janvier 2021 approuvant le nouveau règlement intérieur du service propreté et notamment les articles 7.2.1 et 7.2.2,

Considérant que les dépôts sauvages sur l'espace public relèvent du pouvoir de police du maire,
Considérant que les frais de nettoyage sont à la charge de la commune,

Monsieur le Maire propose de facturer ces frais à l'auteur du dépôt selon les tarifs suivant :

- pénalités : 50 €
- Frais générés pour remise en état : 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les tarifs proposés ci-dessus
- d'autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

Projet enfouissement de réseaux route du Teilleul et Boulevard Testard

Mr Blanchet présente au Conseil Municipal les avant-projets des travaux de dissimulation des réseaux proposés par TE 53.

Ces deux nouveaux projets vont être étudiés et une décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

Questions diverses

↳ Monsieur le Maire présente Conseil Municipal plusieurs devis :

- remorque pour un montant de : 1299 €
- Nettoyeur thermique : 519.90 €
- Peinture intérieure Salle Polyvalente : 16153.06 €

Le Conseil Municipal valide ces devis.

↳ Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis comportant deux options pour la rénovation de l'éclairage de l'église. L'option 1 a été retenue pour un montant de 7 744.60 € HT et validée par le Conseil Municipal.

↳ Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2021 de la station d'épuration. Celui-ci indique un bon fonctionnement du lagunage et un dispositif épuratoire bien entretenu. Il faudra néanmoins prévoir à l'avenir un curage.

↳ Monsieur Blanchet informe le Conseil Municipal d'une demande concernant le Lotissement du Domaine : instaurer un sens unique dans le lotissement et un arrêt minute. Le Conseil Municipal ne valide pas, d'autres solutions pouvant être proposées.

↳ Le Conseil Municipal valide la proposition de Mr Le Maire concernant l'embauche d'une personne pouvant pallier à l'absence de l'agent communal durant ses congés pour l'entretien des espaces verts (temps partiel).

↳ Le pique-nique au jardin est de retour et aura lieu le 24 juin.

↳ L'organisation du bureau de vote pour les élections du 12 et du 19 juin.

REUNION DU 04 juillet 2022

A la suite de la présentation du cout des services de l'année 2021, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de fixer les tarifs de la cantine et de la garderie à compter du 1^{er} septembre 2022 comme suit :

Cantine:

- Repas enfants : 3, 50 € (au lieu de 3 €)
- Repas adultes : 6, 00 € (au lieu de 5.70 €)

Garderie :

- Un droit d'inscription de 6 € pour tout enfant susceptible de fréquenter la garderie appliqué à toutes les familles imposables et non imposables.
- Un forfait journalier pour les enfants présents en garderie en dehors des heures scolaires (sauf les enfants prenant le petit car) d'un montant de 0.60 € appliqué à toutes les familles imposables et non imposables.

LA VIE COMMUNALE

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	COMMUNE	HORS COMMUNE
• WEEK-END (du vendredi après-midi au dimanche soir)	175 €	260 €
• Journée supplémentaire	50 €	60 €
• ½ journée supplémentaire	35 €	40 €
• Petite Salle la journée	60 €	-
• 1 repas en semaine	100 €	140 €
• Concours de belote / Loto	45 €	100 €
• Vins d'honneur (verres compris)	40 €	60 €
• Soirée dansante (avec repas)	320 €	410 €
• Bal public / Bal disco	160 €	550 €
• Théâtre / Assemblée générale (verre compris)	45 €	80 €
• Réunion / Conférence (verre compris)	-	35 €
• Thé dansant	120 €	160 €



La vaisselle est facturée au prix de 0.35 € l'unité pour un couvert complet et 0.20 € l'unité pour un couvert lunch (couteau, fourchette et verre). La vaisselle neuve 0.70 € le couvert complet.



Le gaz et l'électricité seront facturés en plus de la location suivant le relevé de compteur qui sera effectué à la remise des clés et au retour. Le KW sera facturé au prix de 0.21 € et le gaz au prix de 4 € le m3.

La salle devra être rendue propre ou il sera facturé 16 € de l'heure de travail effectué.

Il est désormais demandé au locataire une attestation d'assurance à chaque location.

Pour toutes réservations payantes, il sera demandé le versement des arrhes à hauteur de 50 % du tarif de la location à la réservation. Ces arrhes seront versées directement à la caisse du trésorier. En cas d'annulation cette somme restera acquise à la commune.



Pour la remise des clés lors de la location de la salle polyvalente, il faut s'adresser à Mme LECORDIER Delphine : 06.59.40.39.65

Afin de faciliter l'organisation de la location de la vaisselle, il est nécessaire d'appeler quelques jours avant et de bien calculer les quantités à réserver, Mme LECORDIER étant absente le Samedi.

Inscription des nouveaux habitants



Il serait souhaitable que les nouveaux résidents et les personnes ayant une maison secondaire sur la commune se fassent connaître en mairie pour faciliter les contacts.

Would all new home owners in Désertines please visit the Town Hall to introduce themselves in order to make contact easier.

Déchetterie Relais

Horaires et dates :

La déchetterie relais est ouverte le 2^{ème} et le dernier vendredi du mois de **14h à 17h**.

En cas de besoin, vous pouvez venir chercher la clef à la mairie.

La clef doit être rendue dans les plus brefs délais

ATTENTION :

Ne sont pas acceptés :

- ✗ les **pneus**, les **gravats**, les **bouteilles de gaz**.
- ✗ les **pots de peinture** (métallique et plastiques, vide ou pleins)
- ✗ les **bidons ayant contenu des produits considérés comme dangereux** (huile pour moteur, pétrole, lessive agricole, white spirit phytosanitaires ...)
- ✗ les **appareils électriques et électroniques** : téléviseurs, ordinateurs, magnétoscopes...



Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie de Gorrion :

Horaires d'ouverture :



Lundi	14h-18h
Mardi	Fermé
Mercredi	14h-18h
Jeudi	Fermé
Vendredi	14h-18h
Samedi	10h-12h /14h-18h

Dernière entrée : 15 mn avant la fermeture

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

Avenue Émile Zola - 53120 GORRON (route de Fougères)

Contact : Service Déchets de la Communauté de Communes - 02.43.08.15.69

laetitiabessiral@cc-bocagemayennais.fr

FAIRE DU FEU DANS SON JARDIN EST INTERDIT

Selon le Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères n'est pas autorisé sous peine de sanctions !

Les déchets verts (déchets de jardin et de parc) sont considérés comme des déchets ménagers. Par conséquent, il est interdit de brûler dans son jardin des déchets verts provenant d'un élagage de la taille d'arbustes et de haies, de la tonte de gazon, de l'entretien des espaces verts etc...



Et pensez aussi à vos voisins qui n'ont pas à être incommodés par la fumée et les odeurs ! La déchèterie relais de la commune reste accessible à tous, en venant retirer les clés à la mairie pendant les horaires d'ouverture

INFOS PRATIQUES

COMPOSTEUR GRATUIT, JE RÉDUIS !

Du 14 janvier au 1^{er} mars 2022, une enquête sur la gestion des déchets alimentaires a été menée auprès des ménages de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, de l'Ernée et Mayenne Communauté.

Environ 2% des ménages y ont répondu.



80 % des répondants compostent ou donnent leurs déchets alimentaires à leurs animaux, les 20 % restant les jettent dans les ordures ménagères.

Plus de 90 % des répondants estiment que trier ses déchets alimentaires est important voire très important.

Toutefois, le questionnaire a révélé plusieurs freins à la pratique du compostage : manque de savoir-faire, crainte des nuisances (odeurs...) et manque d'accès à l'équipement.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur le site internet du Bocage Mayennais : www.bocage-mayennais.fr

Suite à ces résultats, les élus du Bocage Mayennais souhaitent généraliser la pratique du compostage sur le territoire par la distribution gratuite de kit compostage avec une formation à son utilisation. D'autres solutions sont à l'étude pour d'autres problématiques : impossibilité de composter, gestion des déchets verts...



Pour vous aider à composter, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose gratuitement un kit compostage aux usagers du territoire, avec une formation.



Kit compostage :
composteur en plastique
+ bioseau

Le compostage est un processus biologique qui transforme les déchets verts et les déchets de cuisine en un engrais naturel et excellent pour les plantes. Il ne présente que des avantages :



Le compost enrichit le sol et améliore la croissance des végétaux !



Je réduis le poids de ma poubelle, mais aussi ses odeurs !



Je produis un compost naturel et riche !



Je fais moins de voyages en déchèterie !



Je diminue le coût d'entretien du jardin !

La formation (moins d'1h) comprend : montage, entretien du composteur et utilisation du compost.

Réservation recommandée au 02.43.08.12.71 ou sur le site internet du Bocage Mayennais

Edition : Communauté de Communes du Bocage Mayennais,
6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées

Rédaction : service Propreté

Photos / Illustrations : Citéo, service Propreté, Département de la Mayenne, Ademe

Publication : Presses du Bocage, Gorrion

+ D'INFOS

www.bocage-mayennais.fr



CONGÉS D'ÉTÉ

La mairie sera fermée du 18 juillet au 30 juillet
Une permanence sera assurée 2 matinées par semaine

En cas d'urgence, vous pourrez contacter :
M. LESTAS Bruno au 06.26.59.63.52
ou M. BLANCHET Éric au 06.15.94.51.94



A compter du 1^{er} septembre, la mairie sera fermée le jeudi après-midi.

REPAS DU CCAS



Cette année, le repas des cheveux blancs est
fixé
au samedi **17 septembre 2022**

LES ASSOCIATIONS DU CANTON

Les Virades de l'espoir



Cette année, les Virades de l'Espoir se dérouleront sur 2 jours, les 24 et 25 septembre à La Dorée.

De nombreuses activités y seront proposées.

Depuis les dernières virades, déjà 10 tonnes de journaux ont été envoyées. Continuez donc à les apporter dans les différents points de collectes (un nouveau est disponible à la Mairie de Saint Ellier du Maine).

Toute l'équipe des bénévoles des Virades compte donc sur vous. Venez nombreux !

Plus de renseignements : Hercend Gérard 06.04.09.92.68

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
Fougerolles-du-Plessis

- Désertines
- La Dorée
- Fougerolles-du-Plessis
- Landivy

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

ENTRETIEN DE LA MAISON

ENFANCE ET PARENTALITÉ

SERVICES ET SOINS SENIORS

L'ADMR, toujours à vos côtés !
Dans le respect des gestes barrières.

100% de satisfaction client

51 services à domicile

Charte de qualité depuis 2010

02 43 05 70 95 fougerolles.admr53@wanadoo.fr www.admr53.fr



L'assemblée générale de l'association a eu lieu à Fougerolles le 10 juin 2022

A cette occasion, Martine Fréard, présidente de 2008 à 2020 a présenté à l'Assemblée le nouveau Conseil d'Administration de l'Association composé de : Marie Paule Vannier, présidente ; Noël Pitto, vice-président ; Monique Ferreira, secrétaire ; Suzanne Pilorge, secrétaire adjointe ; Françoise Pouriel, trésorière ; Marie Thérèse Chemin, trésorière adjointe ; Annick Bisson, Véronique Gouin (AD) ; Janine Rete ; Claude Landais ; Madeleine Foisnet ; Martine Fréard ; Elodie Chamaret (ADP).



En 2021 l'ADMR a effectué 15048 heures auprès de 132 clients dont 13039 h. chez des personnes âgées (88% ont plus de 75 ans), 769 h. chez des familles, 939 h. auprès de personnes en situation de handicap. 24 personnes bénéficient de la téléassistance.



Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...

Logement : Caf, Rénovation énergie, Mayenne Habitat

Emploi : Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion

Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Titres: information sur les pré-demandes en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Contact: France services de Gorrion

Place de la Mairie - 53120 GORRON

Tel: 02.43.30.10.58 @: msap@gorrion.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Contact: France services de Landivy

2 rue de Normandie - 53190 LANDIVY

Tel: 02.43.05.47.40 @: france-services@landivy.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



Foire d'automne 2022



Les 10 et 11 septembre, Saint Berthevin la Tannière accueillera sur le terrain du Domaine la Foire d'automne de notre bassin de vie

Le samedi matin, la foire débutera par le concours de bovins et chevaux et l'après-midi se poursuivra par un spectacle de rue.

Le dimanche, la journée sera animée par :

- La randonnée pédestre
- Un baby-foot géant
- La Banda del Sol et ses danseurs de la Chapelle Janson
- Le concours de labour des JA
- Un marché du terroir

Il y aura de nombreux exposants sur le terrain.

Restauration sur place le samedi midi et le dimanche midi.

Les JA et les membres du Comice se feront un grand plaisir de vous accueillir nombreux pour ces deux jours de convivialité.

EN BREF

Cérémonie du 8 mai 2022

Les élus, membres des AFN de Désertines et Vieuvy ont rendu hommage aux femmes et aux hommes morts pour la France en célébrant le 77^e anniversaire de la Victoire alliée sur l'Allemagne.



Manœuvre des pompiers

Le vendredi 10 juin s'est déroulée une manœuvre générale au garage « Désertines Automobile »

Le scénario était le suivant :

Une voiture accidentée dans la façade du garage, avec une victime incarcérée a été à l'origine d'un incendie à l'intérieur du bâtiment.

Cela a permis de mettre en action les moyens de secours routiers, secours à la personne et tous les moyens incendie à disposition.



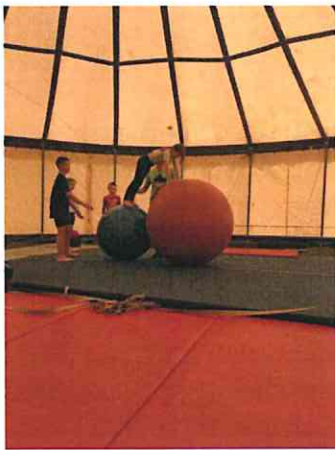
En pleine action

L'école

L'année a été rythmée par les projets à Désertines :

Pendant 5 séances, les élèves ont pu apprivoiser différentes montures. Entre exercices pour diriger son poney, voltige, pony-games, balades et concours de beauté, les élèves ont découvert un éventail de disciplines équestres toutes à part entière.

Malgré quelques appréhensions à la première séance, chaque élève a expérimenté de nouvelles sensations avec grand plaisir.



Le cirque est venu s'implanter à côté du terrain de foot de la commune. Les élèves ont pu en profiter tous les jours pendant une semaine. Au programme :

- Des ateliers de jonglage : chapeaux, anneaux, foulards,
- Des ateliers d'équilibre : mât chinois, trapèze, fil d'équilibre, poutre, boule
- Des ateliers d'acrobaties : roulade en duo, marche à 4 mains, pyramide.

Chaque élève a pu tester tous les agrès pour ensuite se perfectionner sur celui qu'il préférerait. La semaine s'est conclue par un spectacle haut en couleurs et en émotions devant un public ébahi !

L'année s'est conclue par une classe verte à Torcé-Viviers-en-Charnie où les élèves ont passé trois journées intenses et deux courtes nuits. Au travers des différents ateliers, sur le centre ou en pleine nature, les élèves ont développés leurs connaissances sur les cinq sens, les insectes, les oiseaux, les animaux de la forêt et la faune marine. Ces journées riches en émotions se sont terminées par des veillées conviviales et amusantes.



Tous ces projets n'auraient pas vu le jour sans nos trois fidèles accompagnatrices : Delphine, Annick et Nelly qui ont été très aidantes et présentes pour les enseignantes. Merci à elles !

8^{ème} édition de l'école des jeunes



La 8^{ème} édition de l'école des jeunes s'est déroulée au Gaec des Francières organisée par l'association May'Normande dynamic et May'Normande. Au cours de cette journée, 100 jeunes âgés de 6 à 16 ans, issus ou non du milieu agricole, ont répondu présents.

Durant la matinée, ces jeunes étaient répartis par groupes dans différents ateliers (quizz, tonte des animaux, circulation, présentation, choix d'une génisse pour réaliser un concours, photos,..) Les plus petits ont passé la matinée dans la nurserie à découvrir comment approcher un veau et à le présenter en concours. L'après-midi s'est déroulé un mini concours où chaque jeune a présenté une génisse, il y avait un juge pour désigner le meilleur présentateur, chacun est reparti avec une récompense offerte généreusement par les sponsors.

Cette journée a pour but de présenter l'élevage et parfois de susciter des vocations, cette année c'était les jeunes participants des premières éditions qui sont devenus formateurs à leur tour.



LES ASSOCIATIONS

Société de Chasse Saint Hubert SHD

Désertines – Vieuvy – Saint Aubin Fosse Louvain



Notre saison de chasse s'est terminée le 30 juin 2022 et la nouvelle débute déjà. Depuis la création de notre association, elle sera notre **93^{ème}** saison.

Aux comptages de janvier dernier, nous avons constaté que la population de renards repart en augmentation, la galle devenant moins présente sur les animaux. Nous continuons à contrôler la population tout au long de la saison.

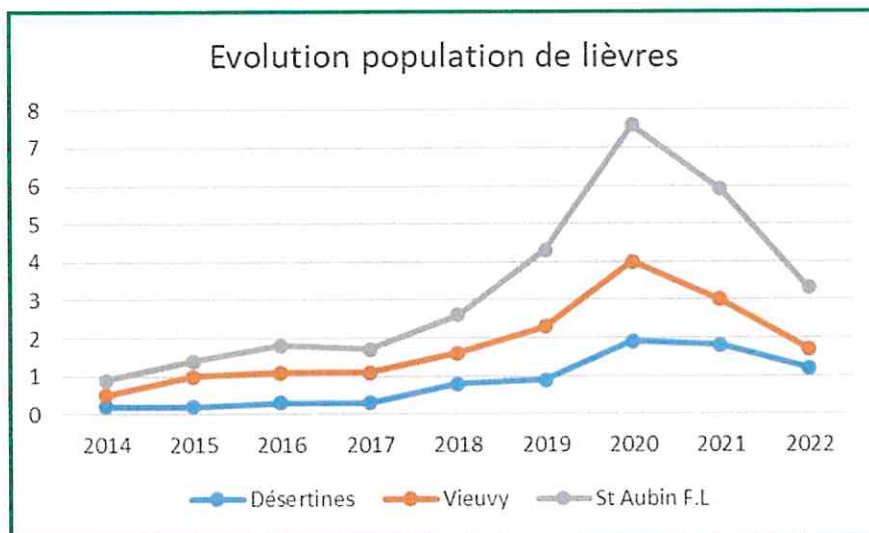
Concernant l'espèce lièvre, comme nous pouvons le constater sur le graphique des comptages ci-dessous, la population est clairement en baisse. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer cette chute de courbe : mauvaise météo l'été dernier, maladie hémorragique, etc...



Pourtant les prélèvements ont été modérés puisque sur les 18 bracelets attribués pour l'ensemble de la SHD, nos chasseurs ont prélevé 12 animaux, dont 7 mâles et 5 femelles.

Les comptages de janvier 2022 montrent clairement que la population est en difficulté sur nos terrains. Pour rappel, la saison passée, le taux de prélèvement voté par le GIC du Bocage était de 1 lièvre attribué pour 120 hectares de surface pour l'ensemble des 10 communes.

Étant donné que la population est en difficulté et ce, sur l'ensemble du territoire du GIC du Bocage, les membres du GIC se sont prononcés pour fermer la chasse au lièvre sur la saison à venir, et sur les 10 communes.



Le virus EBHS (syndrome du lièvre brun) est toujours présent. Il est important de recenser les cas de mortalité anormale et de faire analyser les animaux.

Si vous trouvez un lièvre mort, sans trace de collision apparente, nous remercions les propriétaires de nous prévenir afin que le technicien de la fédération vienne le récupérer pour le faire analyser en laboratoire.

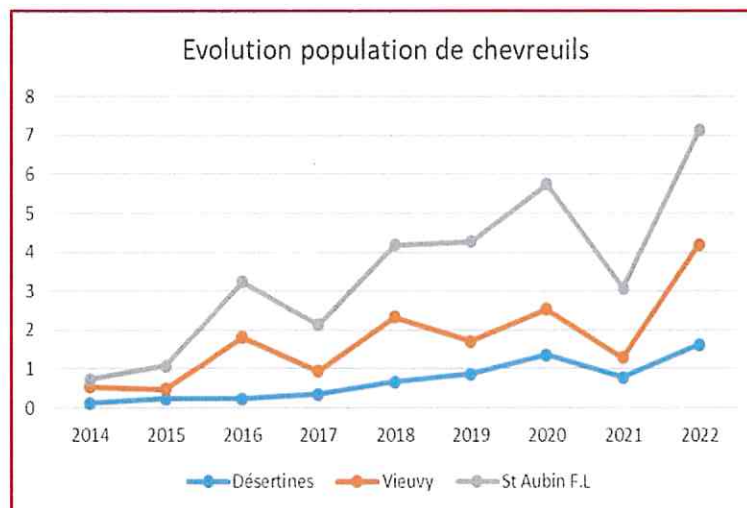
Cette saison, nous constatons encore une stagnation des prélèvements de corvidés. La population est globalement stable, sauf dans certains secteurs de la société. Néanmoins notre vigilance reste active, et nous invitons les propriétaires adhérents de la société, à nous avertir le plus tôt possible, en cas d'invasion.

Les choucas des tours sont aussi très présents mais nous ne pouvons pas chasser cette espèce, car elle est protégée.



La population de chevreuil continue à augmenter sur nos terrains, ce qui démontre que la gestion et les prélèvements sont adaptés.

Le GIC du Bocage centralise toutes les demandes de bracelets de chevreuils des adhérents des 10 communes. Pour notre société de chasse, 16 animaux seront prélevés en 2022-2023 sur les 3 communes.



Nous invitons les éventuels nouveaux chasseurs intéressés pour devenir adhérents de notre association, à bien vouloir se faire connaître auprès de notre président avant la fin du mois d'août.

La surface totale de la société de chasse pour la saison 2022-23, sera de **2143,62 hectares**.

Chaque année nous procédons à quelques mises à jour si nécessaire. Ainsi nous nous rapprocherons de certains de nos propriétaires dans les mois à venir, afin de finaliser cette actualisation.



Au mois de février dernier, un ancien chasseur de la société nous a quittés, **Mr Joseph Gougeon**. Ancien membre actif de notre association, nous nous souviendrons de lui comme d'un chasseur passionné, volontaire, et impliqué dans l'organisation de notre société de chasse.

Nous organisons un loto cette été, il aura lieu le dimanche 17 juillet 2022. Les conditions sanitaires seront adaptées et conformes à la réglementation qui nous est imposée. Nous remercions les bénévoles qui nous aident pour l'organisation et pour le déroulement de ce loto. Merci à tous pour votre présence.

Dans l'attente de l'ouverture de la prochaine saison 2022-2023, l'ensemble des chasseurs vous souhaitent d'excellentes vacances estivales.

Groupement d'Intérêt Cynégétique du Bocage

Brecé, Carelles, Colombiers du Plessis, Désertines, Gorrion, Hercé, Lesbois, Levaré, Saint Aubin Fosse Louvain, Vieuvy



GIC du Bocage

L'assemblée générale du GIC du Bocage a eu lieu début avril 2022.

Au vu de la baisse générale de nos populations de lièvres, les représentants ont voté à la majorité, la fermeture de la chasse au lièvre sur l'ensemble du territoire du GIC. Nous réalisons que l'espèce est en difficulté sur nos terrains, et nous décidons cette mesure car le but du GIC a toujours été d'adapter la gestion des espèces de manière responsable réfléchie, et concertée.

Sur 2021-22, 52 bracelets avaient été attribués et 29 animaux ont été prélevés sur les communes.

Le virus EBHS (syndrome du lièvre brun) est toujours présent sur nos terrains. La fédération des chasseurs propose l'analyse gratuite des animaux morts pour renforcer nos connaissances sur la maladie. En cas de découverte d'un animal mort sans trace de collision, nous demandons aux propriétaires et aux promeneurs de prévenir les responsables des sociétés de chasse et des chasses privées. Ils se chargeront de transmettre ce dernier au technicien de la fédération qui le fera analyser pour en connaître la cause.

En ce qui concerne le chevreuil, la demande de bracelets se fait maintenant au nom du GIC. Ainsi, pour la saison prochaine, 66 bracelets ont été attribués pour l'ensemble du territoire.



Pour rappel, son but principal est :

- de rassembler les chasseurs adhérents de toutes nos communes et de pouvoir échanger sur la protection et la gestion des espèces sauvages ; pour le moment, principalement les espèces chevreuil et lièvre,
- de gérer l'espèce lièvre sur un territoire très étendu et donc de protéger les animaux d'une gestion disproportionnée et inadaptée,
- de partager un contrat de service à la Fédération des chasseurs et de mutualiser nos futures demandes de plan de chasse,
- de conseiller la fédération des chasseurs sur les attributions de nos futurs plans de chasse lièvre.

Les sociétés de chasse et chasseurs privés adhérents au GIC rassemblent leurs territoires de chasse et la surface totale du GIC du Bocage est à ce jour de plus de **6260 hectares**.

Les propriétaires et les détenteurs de droit de chasse souhaitant des renseignements ou voulant adhérer à notre GIC, peuvent nous contacter par mail, via notre secrétaire, à l'adresse : **gicdubocage@gmail.com**

L'amicale des AFN

Concours de pétanque en doublette organisé par les AFN le lundi 1er août.
Indemnisé à la partie gagnée.
Ouvert à tous
A partir de 13h30.

Désertines pétanque

Concours de Pétanque ouvert à tous les habitants de la commune le samedi 6 août

La Dynamique

La saison 2021/2022 s'est terminée le 30 juin avec 15 adhérentes.
Pour la prochaine saison, les cours de gymnastique reprendront le **Jeudi 8 Septembre**.
Toute nouvelle personne intéressée par cette activité sportive sera la bienvenue.
N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association La Dynamique :
Rolande FOURMOND au 07 63 50 45 16 ou toute autre personne déjà adhérente.
Bel été et bonnes vacances

U.S.D.

L'union sportive de Désertines compte :

- 56 licences (60 l'an passé) dont :

* 8 vétérans; - 33 séniors

* Catégories jeunes (7) : 1 U16; 1 U14; 1 U13; 1 U11; 1 U10; 2 U9

* 8 dirigeants, PAS D'ARBITRE

Les deux équipes ont fait une très belle saison avec une deuxième place dans leur groupe respectif.

Cependant l'équipe première loupe la montée en deuxième division à la dernière journée.



Les championnats :

D3

2 ^{ème} avec 47 points
Meilleur attaque avec 90 buts marqués
Meilleur défense avec 12 buts encaissés

D4

2 ^{ème} Phase	1 ^{ère} Phase
2 ^{ème} avec 20 points	1 ^{er} avec 27 points
3 ^{ème} attaques avec 26 buts marqués	1 ^{ère} attaque avec 47 buts marqués
2 ^{ème} défenses avec 13 buts encaissés	1 ^{ère} défense avec 12 buts encaissés

En cette fin de saison lors de l'assemblée générale, le co-président Nicolas Barrabé a décidé de quitter son poste de président après quatre années de présidence. Nous le remercions pour ses investissements dans le club et pour ces années passées en tant que co-président avec Stéphane Gougeon.

Suite à la nouvelle assemblée, un nouveau bureau a été élu. Nicolas Leroyer est le nouveau co-président avec Stéphane Gougeon, Romain Beaudet est le nouveau vice trésorier pour seconder Christian Fourmond. Mathieu Suffissais est le nouveau vice-secrétaire avec Anthony Rousseau comme secrétaire.

APE

La présidente Madame Dolisy Alexandra, la trésorière Madame Martin Emilie, la secrétaire Madame Paly Sandrine ainsi que les parents d'élèves tenaient à remercier Monsieur le Maire pour la mise à disposition des différents locaux et matériaux emprunté tout au long de l'année.

Nous remercions également " toutes les enseignes et entreprises grande et petite structure pour leurs dons de lots, tous les parents d'élèves ainsi que leurs familles et amis " que nous avons beaucoup sollicité pour les différentes ventes de l'année afin de récolter des recettes pour financer une partie des projets pédagogiques de cette année 2021/2022.

Un grand merci aux habitants de la commune et des communes voisines qui viennent rendre visite à nos enfants lorsque nous organisons des événements.

Cette année s'est montrée très bénéfique pour l'association, nous avons pu organiser des événements sur la commune (loto, fête de l'école, concours de pétanque cela fait énormément de bien après la crise sanitaire du Covid19.

Madame Dolisy Alexandra remercie les parents d'élèves présents lors des réunions, un grand merci également aux temps qu'ils donnent sans compter pour organiser au mieux les événements en faveur des enfants.

A la rentrée de septembre c'est avec grand plaisir que l'APE invite les nouveaux parents d'élève à nous rejoindre !!!!Bonnes vacances à tous L'APE !!!!

Le club y'a d'la joie

Après une période difficile, nous avons repris nos activités le jeudi et les thés dansants. Nous avons fait un concours de pétanque cantonal et 2 équipes de Désertines ont été sélectionnées pour aller au départemental.

Le 24 mai, le concours de belote a réuni 96 équipes. Un repas préparé par Au RDV a été fait le 16 juin et le 18 août, nous organisons un repas champêtre avec un après-midi pétanque et cartes. Notre repas de Noël est prévu le 1^{er} décembre.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

L'association Gémini

Notre nouveau spectacle, SPOTLIGHT ON BROADWAY, se produira dans le magnifique Théâtre municipal de Mayenne le 6 août 2022 à 19h15. Il présentera des chansons majeures des comédies musicales populaires de Broadway du siècle dernier. Notre association est à but non lucratif et tous les bénéfices iront aux associations caritatives Cancer Support France et When You Wish Upon A Star.

Alors, pourquoi ne pas vous déguiser et vous offrir une soirée au théâtre !

Pour acheter les billets envoyez un e-mail : normandymusic@yahoo.com.

Le théâtre ne peut accueillir que 240 personnes, alors réservez vite !

Des rafraîchissements seront disponibles au cours de la soirée et il sera possible, après le spectacle, de rencontrer les acteurs.

Le Comité des fêtes

Après trois années blanches à cause du contexte sanitaire. Le comité des fêtes s'est de nouveau réuni pour réélire un nouveau bureau dans le but de redynamiser les événements communaux. Un appel à la mobilisation a été fait par la commune, nous étions une vingtaine de personnes présentes à la réunion notamment avec de nouveaux membres. Le comité des fêtes est composé de 18 membres.

Voici le nouveau bureau élu :

*GOUGEON Mathilde
PENLOUP Axel
ROUSSEAU Anthony
LEBLANC Roger
LECOURT Séverine
DAUBRY Lidy*

*au poste de Présidente
au poste de Vice-Président
au poste de Secrétaire
au poste de Secrétaire adjoint
au poste de Trésorière.
au poste de Trésorière adjointe*



Le comité des fêtes a décidé de relancer la soirée traditionnelle Moules Frites le 3 septembre 2022, suivie d'un feu d'artifice qui sera tiré vers 23h puis une soirée dansante avec DJ.

Le **Dimanche 4 septembre 2022**, la fête communale aura toujours lieu sans courses de vélo. En contrepartie, des animations seront mises en place tout au long de la journée dans le bourg du village.

Déroulement de la journée :

Le matin, un vide grenier sera organisé par le restaurant RDV.
Le restaurant RED LION organisera des petits concerts sur la place.
Dès 14h, il y aura un défilé de vélo fleuri pour les enfants dans les rues de Désertines. Ensuite dans l'après-midi, un animateur sera présent pour organiser des jeux en bois avec toutes les personnes de tout âge.



En espérant être nombreux à la soirée Moules Frites et à la fête communale pour cette année avec nos nouvelles recrues.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi **18 mars 2023** pour une soirée dansante.

NUMÉROS UTILES

<i>Ecole Publique</i>	02 43 00 60 64
<i>Cantine Scolaire</i>	02 43 04 63 95
<i>Garderie</i>	02 43 00 60 64
<i>Espace France Services Gorrion</i> CAF. MSA. CARSAT. CPAM	02 43 30 10 58
<i>A.D.M.R</i> 5, rue du Maine. Fougerolles du Plessis horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi : 9h 12h et 13h15 16h15 Mercredi de 9h à 12h	02 43 05 70 95
<i>Assistante sociale</i> 3, rue Cour de Forges - Gorrion	02 43 08 06 03
<i>SIMAD</i> Ouvert du lundi au vendredi De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00	02 43 08 83 52
<i>Médiateur/Conciliateur</i> Permanence à Landivy le 1 ^{er} mardi du mois	02 43 05 42 05
<i>C.C.B.M</i> 1, Grande Rue – Gorrion www.bocage-mayennais.fr	02 43 08 47 47
<i>Centre des Impôts</i> 75, rue des Alouettes- Mayenne	02 43 04 81 46
<i>Petit Pégase</i>	0806 800 053
<i>Gendarmerie de Landivy</i>	02 43 05 42 39
<i>ENEDIS</i>	09 726 750 53
<i>SAUR (eau et assainissement)</i>	02 44 71 05 58
<i>SEKOM (assainissement non collectif)</i>	02 43 05 13 29
URGENCES POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17
ANTIPOISON : Rennes Angers	02 99 59 22 22 02 41 48 21 21

Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



Le jour

En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant** ou
en cas d'absence **un autre
cabinet médical**



Je ne me déplace
pas aux urgences,
j'appelle le

15*



Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences,
j'appelle le

116 117

ou

15

pour le médecin de
garde

en cas
d'urgence vitale *

* ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois la
visite d'un
médecin
de garde



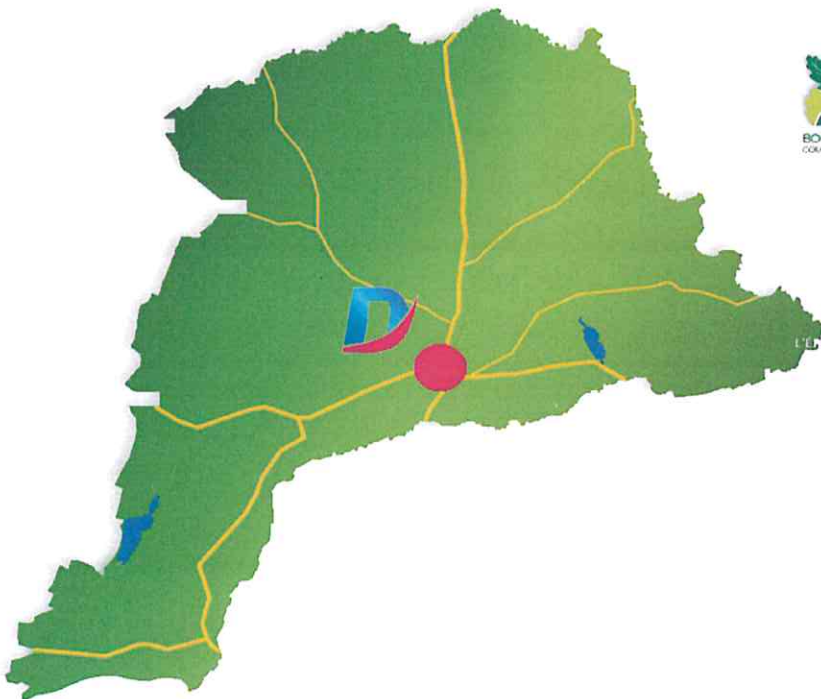
Je suis pris
en charge
à l'hôpital

Désertines

53
Commune de la Mayenne

Désertines

La Mayenne



Mairie de Désertines

Rue de Normandie
53190 DÉSERTINES
Tél : 02.43.00.61.43

E-mail : contact@desertines53.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Samedi (1er et 3ème samedi du mois) : 9h-12h

Fermé le mercredi

Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-17h